

Comprendre et accompagner le handicap psychique

Objectifs :

- Savoir différencier handicap psychique et handicap intellectuel
- Identifier les particularités des principaux troubles psychiques et leurs conséquences sur la vie de la personne accompagnée
- Acquérir des méthodologies et techniques d'interactions adaptées aux résidents atteints de handicap psychique
- Connaître les différents traitements et leurs principaux effets secondaires
- Evaluer les besoins des personnes en situations de handicap psychique afin de personnaliser au mieux leur accompagnement

Programme :

Le handicap psychique

- La définition du handicap psychique et la différence avec le handicap intellectuel
- Quelques rappels législatifs reconnaissant les droits des personnes en situation de handicap

Les déclinaisons du handicap psychique

- La bipolarité : définition, types de troubles et les différentes phases de la maladie
- La schizophrénie : contours, évolution, composantes et symptômes
- Les troubles psychiques : troubles de la personnalité et caractéristiques associées
- Le syndrome de Wernicke-Korsakoff et ses manifestations

Les conséquences de la maladie psychique

- Dans le domaine intellectuel
- Dans le domaine des perceptions
- Dans le domaine affectif
- Dans le domaine comportemental et relationnel
- La relation au corps
- Les différents traitements et les modalités de surveillance à mettre en place
 - Les psychotropes
 - Les anti-dépresseurs
 - Les régulateurs d'humeur ou normothymiques
 - Les anxiolytiques

Les besoins des personnes souffrant de handicap psychique

- Des outils de repérage, d'évaluation et d'analyse des besoins relationnels
- Les différentes échelles d'évaluation des besoins et leurs champs d'application
- Les préconisations et conseils dans l'accompagnement du handicap psychique
- Les structures d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de handicap psychique

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).